

Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 24 novembre 2010 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Pascal Holenweg, Gérard Deshusses, Pierre Rumo, M^{mes} Corinne Goehner-Da Cruz, Isabelle Brunier, Andrienne Soutter, Martine Sumi, Hélène Ecuyer, Salika Wenger, Sandrine Burger, Sarah Klopmann et Claudia Heberlein Simonett: «Pour la prochaine Semaine de la mobilité: que la Ville de Genève se bouge!»

Rapport de M^{me} Maria Casares.

Cet objet a été renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 22 novembre 2011. La commission s'est réunie les 27 mars et 29 mai 2012, sous la présidence de M^{me} Laurence Fehlmann Rielle. La rapporteuse tient à remercier vivement M. Christophe Vuilleumier pour ses excellentes notes de séances.

Rappel de la motion

Considérant:

- la signature des Engagements d'Aalborg (le numéro 8 en particulier);
- les problèmes endémiques que provoque le trafic motorisé individuel en termes d'encombrement, de bruit et de pollution, avec son lot de conséquences sur la santé publique et la qualité de vie;
- l'importance de faire «bouger les idées» en matière d'habitudes de transport;
- le désinvestissement de la Semaine de la mobilité par la Ville de Genève;
- les 1900 villes d'Europe qui sont actives durant toute la Semaine de la mobilité,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité en 2011, en lien étroit avec les associations actives dans le domaine de la mobilité douce, un ambitieux programme qui comprenne notamment des fermetures ponctuelles au trafic individuel motorisé et un budget de communication.

Séance du 27 mars 2012

Audition de M^{mes} Sandrine Burger et Sarah Klopmann, motionnaires

M^{me} Burger commence son intervention par un bref historique au sujet des semaines de la mobilité qui ont débuté en 2002 lors des journées sans voitures.

Cette même année, son succès était reconnu mondialement par la participation de 418 villes, en 2010 on comptait 2221 villes. Dès le départ, chaque année la Ville de Genève a organisé cette manifestation mais s'arrête en 2010.

Concrètement, la semaine de la mobilité proposait à l'époque la fermeture de quelques rues pendant deux ou trois jours.

Pour rappel, le programme stratégique Genève ville durable pour 2011-2014 comporte treize objectifs: vision partagée du développement durable, participation, qualité de l'air local, énergie et climat, biodiversité, achats responsables, aménagement du territoire, mobilité, actions communautaires de proximité, économie locale, conditions de travail, culture, coopération.

M^{me} Burger informe la commission que les communes de Lancy, Meyrin et Carouge participent à la semaine de la mobilité douce. Les Hôpitaux universitaires de Genève se sont également engagés.

M^{me} Klopmann rappelle qu'une forte majorité du Conseil municipal votait une ligne budgétaire pour ces événements et qu'elle a disparu sans que le plénum en soit consulté. Elle regrette d'autant plus sa disparition car des idées nouvelles comme les coursiers à vélo ont émergé à cette période. M^{me} Klopmann suggère à la commission de l'aménagement d'auditionner M. Marcel Muehlestein, organisateur de cette manifestation.

Un commissaire demande si cette interruption est due à l'arrivée du conseiller administratif Rémy Pagani. M^{me} Klopmann suppose que c'est le cas.

Séance du 29 mai 2012

Audition de M. Muehlestein, organisateur de ces journées

M. Muehlestein a mis en œuvre pendant trois ans consécutifs les semaines de la mobilité pour le compte de la Ville de Genève. Cette période était propice à la création et l'avènement de nouvelles idées sur la mobilité. Ces journées avaient un but de sensibilisation et d'informations auprès de la population sur les différentes formes de mobilité.

Un commissaire aimerait connaître le succès de cette manifestation. M. Muehlestein ne peut pas présenter de statistiques à cause des moyens insuffisants qu'il avait. Par contre, une collaboration active avec des partenaires comme Uniresco et le TCS est un indice positif.

Un commissaire demande combien de fois s'est déroulé cet événement. M. Muehlestein l'a organisé de 2004 à 2006 et précédemment il en a eu trois autres.

Une commissaire s'interroge sur les raisons de l'interruption de cette organisation. Selon les informations de M. Muehlestein, il y a eu un changement de magistrat et le Conseil municipal n'a plus reconduit le crédit.

Un commissaire aimerait savoir si une partie des événements de la semaine européenne de la mobilité ont été repris par Genève.

M. Muehlestein répond positivement et rajoute que Suisse Energie de l'Office fédéral de l'énergie à Ittigen est chargé de faire la promotion de cet événement. Genève y participe par le biais de la journée Pedibus. A Lausanne, la semaine de la mobilité douce continue à être organisée.

Ce même commissaire demande si la Ville était le seul à assurer le financement de ce cette semaine et propose de reprendre cette manifestation avec le même budget qu'à l'époque.

M. Muehlestein répond que l'organisation de cette semaine a changé; elle a été découpée en plusieurs jours avec une thématique réfléchie pour cibler une partie de la population. Comme, par exemple, une journée gratuite pour les transports publics, La rue est à vous, les plans de mobilité d'entreprise, la santé par le mouvement organisé par les HUG. Le budget était d'un total de 400 000 francs dont 50% était destiné à la communication, le restant étant consacré à la location de matériel, à la gratuité des TPG et aux salaires des étudiants.

La présidente demande si le programme routier Slow Up était en lien avec cette semaine. M. Muehlestein répond négativement. Puis il conclut son intervention en demandant de rétablir la journée du 22 septembre.

Discussion

Plusieurs commissaires sont favorables au rétablissement des journées sans voitures.

D'autres pensent que la motion ne demande rien de nouveau et ne fait qu'enfoncer des portes ouvertes.

Toutefois un commissaire rappelle l'ambition de cette motion, dans laquelle il est demandé au Conseil administratif de mettre sur pied un programme ambitieux sur la semaine de la mobilité. Il relève que l'invite est donc très ouverte et il ne voit pas pourquoi il faudrait s'y opposer.

Un commissaire remarque qu'il y a déjà des fermetures ponctuelles au trafic motorisé. Il déclare donc l'inutilité de cette motion; par conséquent il faudrait la laisser tomber et se concentrer sur la stratégie de piétonisation des rues.

Une commissaire pense que cet événement était un échec. Elle ajoute que le concept est flou. Elle suggère de se focaliser sur «un ambitieux programme».

Un commissaire pense que le débat sur la coexistence sociologique des trottoirs en Ville de Genève est très positif. Il fera émerger des idées novatrices car le transport à Genève est un gros problème et tous les jours des difficultés sont rencontrés.

Vote

La présidente passe au vote de la motion M-957 qui est acceptée par 6 oui (2 Ve, 3 S, 1 EàG) contre 6 non (2 LR, 2 UDC, 2 MCG).